Les espèces animales invasives

Le ragondin et le rat musqué

Description : rongeurs dont le corps peut atteindre 1 m et peser 6-7 kg pour le ragondin et 60 cm pour un poids de 2 kg pour le rat musqué. La queue du ragondin est cylindrique (plate pour le rat musqué) peu poilue, les dents sont oranges (blanches pour le rat musqué), des oreilles petites et rondes et leur fourrure est de couleur brune. Ils se nourrissent végétaux divers. Leur fertilité élevée permet aux femelles d'avoir jusqu'à 3 portées par an de 6 jeunes dès sa première année.

Origine : Amérique du Sud pour le ragondin et du Nord pour le rat musqué; introduits pour leur fourrure et pour réguler la végétation des bords d'étangs.

Milieux colonisés : rivières, fossés, étangs, ... Les terriers (lieu de mise bas et abri) creusés dans les berges et les digues peuvent mesurer jusqu'à 10 m de long.

Impacts :

- Disparition des végétaux aquatiques (joncs, roselière, ...) suite à leur consommation, d'où un déséquilibre biologique des plans d'eau, une perte de biodiversité, l'absence de frayères ou de caches pour les poissons ou les jeunes cistudes, ...
- Dégradation des berges et des digues par le creusement des terriers.
- Dégâts sur les cultures
- Transmission de maladies et de parasites dont la leptospirose.

Ragondin

Méthodes de lutte : utilisation de pièges-cages par des piégeurs agréés. Pour le tir des individus, se référer à l'arrêté préfectoral relatif aux espèces nuisibles et à leur destruction, renouvelé annuellement. **L'utilisation de poison est interdit par la loi car il ne cible pas les espèces.**

Situation dans les étangs de l'Armagnac : très répandu depuis les années 80, il cause des dégâts plus ou moins importants selon les situations et sont en partie responsables de la forte diminution des roselières dans le secteur.

Les écrevisses

Ecrevisse de Louisiane

Origine : Amérique du Nord, espèces introduites pour compenser la perte des populations locales et pour la consommation.

Milieux colonisés : étangs, mares, fossés, rivières. L'Ecrevisse de Louisiane peut se déplacer aisément en milieu terrestre, entre deux points d'eau.

Impacts :

- Compétition alimentaire avec la Cistude
- Dégradation des berges et des digues des étangs suite aux creusements de terriers
- Vecteur de maladies (peste des écrevisses) contribuant à la disparition de l'écrevisse locale à pattes blanches
- Destruction de la végétation aquatique et des pontes des poissons

Méthodes de lutte : capture dans des nasses avec une entrée suffisamment petite pour que des cistudes ne passent pas. Destruction des individus piégés. L'assec hivernal permet de limiter les jeunes mais les adultes survivent. L'introduction du black-bass, poisson carnassier, limite les populations d'écrevisses mais aussi des amphibiens, ...

Situation dans les étangs de l'Armagnac : l'Écrevisse de Louisiane s'est fortement répandue dans tout le Bas-Armagnac, causant de nombreux dégâts aux ouvrages et à la faune piscicole.

Reconnaissance des écrevisses invasives

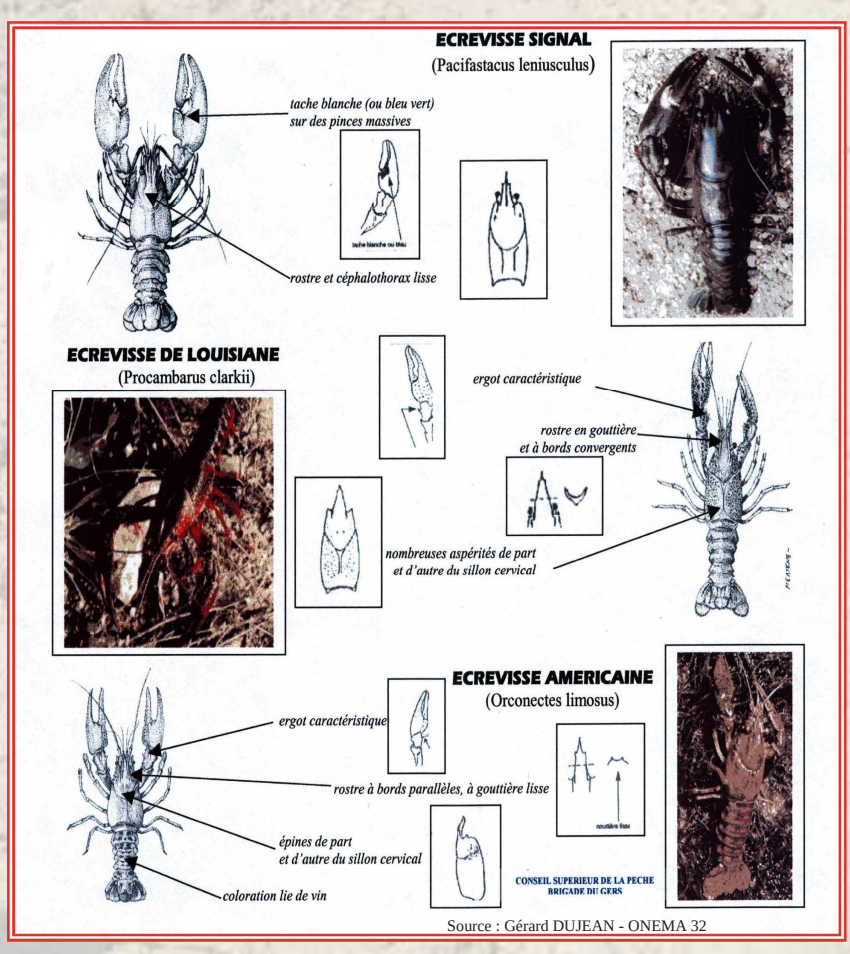

Source : Gérard DUJEAN - ONEMA 32

La Grenouille Taureau

Description : elle peut atteindre jusqu'à 60 cm du museau à l'extrémité des pattes postérieures et pèse en moyenne 600 g. La taille de son tympan est plus grande que celle de l'œil. Son chant ressemble au meuglement d'un taureau.
Attention : on peut la confondre avec d'autres espèces de grenouilles vertes qui sont protégées. Celles-ci se distinguent par une ligne claire au milieu du dos depuis le museau jusqu'au cloaque et par le diamètre du tympan qui ne dépasse pas celui de l'œil.
Origine : Amérique du Nord, introduite pour l'ornement
Milieux colonisés : espèce peu exigeante occupant les eaux stagnantes et capable d'utiliser les eaux courantes pour se déplacer.
Impacts :
- Compétition avec les espèces locales entraînant leur régression voire leur disparition
- Prédateur vorace : amphibiens, insectes, mollusques, poissons, crustacés, oiseaux, reptiles...
- Transmission de maladies aux espèces locales

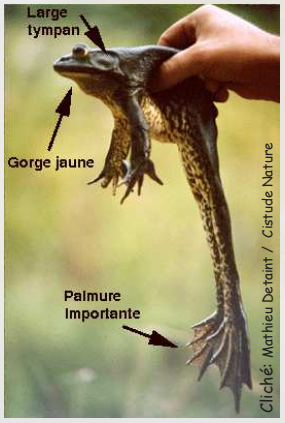

Méthodes de lutte : contrôler les effectifs, après une identification confirmée par un spécialiste, supprimer les œufs de la ponte de juin et les têtards ramassés au filet, détruire les adultes.
Situation dans les étangs de l'Armagnac : sa présence n'a pas été confirmée dans les étangs mais elle est recensée dans les départements limitrophes de l'Armagnac.

La Tortue de Floride

Description : tortue aquatique que l'on distingue par la présence d'une tâche rouge allongée à l'arrière des yeux. Sa carapace supérieure vert foncé et zébrée de jaune peut atteindre 30 cm. A l'âge adulte, elle pèse jusqu'à 2 kilos et hiberne dans la vase au fond de l'eau.
Origine : Amérique du Nord, introduite pour l'aquariophilie.
Milieux colonisés : espèce occupant principalement les eaux stagnantes (lacs, étangs, mares, fossés, gravières en eau, bassins artificiels). Elle peut utiliser le milieu terrestre pour trouver des zones plus adaptées.
Impacts :
- Compétition avec la Cistude d'Europe
- Espèce carnassière : destruction d'alevins, de batraciens, de petites cistudes et de jeunes oiseaux d'eau
- Transmission de maladies comme la salmonellose

Méthodes de lutte :
Si vous trouvez une tortue de Floride contactez l'ONCFS (cf: Fiche adresses utiles)
Ne pas lâcher les spécimens domestiques hors des maisons ou d'espaces clos.

Situation dans les étangs de l'Armagnac : quelques individus présents ça et là sur certains étangs (plus nombreux dans les points d'eau ornementaux et communaux).

Le Vison d'Amérique

Description : petit mammifère au corps fusiforme, long et mince, avec des pattes et des oreilles courtes, et un museau aplati. La queue est relativement courte (environ la moitié du corps) et peu touffue. La fourrure est brun sombre. La seule différence avec le vison d'Europe est la présence d'une tache blanche s'étendant sur la lèvre inférieure.
Origine : Amérique du Nord, introduit pour la production de fourrures.
Milieux colonisés : il fréquente les rivières lentes, les étangs, les marais, les canaux, les lacs.
Impacts :
- Compétition avec le vison d'Europe pour les mêmes territoires
- Dégâts causés dans les pisciculture et les élevages avicoles
- Vecteur de maladies pour le vison d'Europe

Méthodes de lutte :
Piégeage uniquement avec des cages pièges. **Distinguer le vison d'Amérique du vison d'Europe (espèce rare et protégée) est un exercice délicat**. C'est pourquoi avant toute destruction, chaque capture de vison doit être signalée à la Fédération des Chasseurs du Gers ou à l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (arrêté préfectoral relatif aux animaux nuisibles).
Situation dans les Étangs de l'Armagnac : observé et piégé fréquemment en boisements humides bordant ruisseaux et étangs sur les secteurs de la Gélise et de la Douze.

Conception : ADASEA 32 - 2010